



COMMISSION DE GESTION DES COMPETITIONS FEMININES

Procès-Verbal n°3

REUNION DU 16 Juin 2025

COORDINATEUR des Compétitions : PASSENEAU Grégory

PRESIDENTE : Audrey VALAYER

PRESENTS : Grégory PASSENEAU

La réunion est ouverte par la Présidente à 19h00

Sanction appliquée uniquement à partir du deuxième forfait

FORFAITS U 18 FEMININES CHAMPIONNAT

Forfait de Af BIARS BRETENOUX : Match du 08.03.2025

Forfait de JSPMR : Match du 08.03.2025

FORFAITS U 18 FEMININES FUTSAL

Forfait de COMTAL 2 : Poule 2, Journée 2.

Forfait de VILLEFRANCHE 2 : Poule 2, Journée 2.

FORFAITS U 12-15 FEMININES CHAMPIONNAT

Forfait de JSL 2 : Phase 1, Journée 2

Forfait de AS CHASTELLOISE : Phase 1, Journée 4

Forfait de AFL : Phase 2, Journée 5

Forfait de MARVEJOLS : Phase 2, Journée 5

Forfait de FOOT ROUERGUE : Phase 2, Journée 2

FORFAITS U 12-15 FEMININES FUTSAL

Forfait de FSL 2 : Poule 2, Journée 2

Forfait de JSPMR : Poule 3, Journée 2

Forfait de AFL : Finale du 09 février 2025 : **Amende 80 €**

FORFAITS U 12-15 FEMININES COUPE

Forfait de AFL : J1 du 07 décembre 2024

Forfait de AFL : J2 du 14 décembre 2024 : **Amende 50 €**

Forfait de MARVEJOLS : J2 du 14 décembre 2024

Forfait de JSBA : J2 du 14 décembre 2024.

La réunion est clôturée à 20H00 heures

Le Secrétaire de séance, G. PASSENEAU

La Présidente, A. VALAYER